



**Collectif Anti-Nuisances L2
(CAN L2)**

Les Cèdres de Préalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet

13012 Marseille

Site Internet : anti.nuisances.l2.free.fr

e-mail : anti.nuisances.l2@gmail.com

N réf : BDO – 2016 06 15

Mme Ségolène Royal
Ministère de l'Écologie, du
Développement
Durable et de l'Énergie
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Marseille le 04/07/2016

Objet : Suite donné à notre courrier du 31 mars 2016 et à votre réponse du 20 avril
(CDAP/P/a16008042 D16006517)

Nous vous prions de trouver ci joint le texte du courriel que nous adressons à la DREAL, ce jour.

En effet, depuis votre courrier du 20 avril demandant au Préfet d'étudier nos propositions de production d'énergie sur le site même de l'autoroute A507 (L2) en construction dans la ville même de Marseille, nous sommes sans nouvelle.

Nous nous adressons aux personnes suivantes, en leur envoyant votre demande et nos propositions :

- ✦ **M. Yves LE TRIONNAIRE (Directeur Service Énergie et Logement)** et, dans son service, **Mme Fabienne FOURNIER-BERAUD (Climat et air)** ; **Mme Astrid OLLAGNIER (Énergie et réseaux)** ; **M. Grégoire CALLEJA (Mission Économie Verte)**
- ✦ **M. Robert UNTERNER (Directeur Service Transports et Infrastructures)**

Nous vous serions reconnaissants, puisque vous nous avez indiqué que notre « démarche fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite », de nous indiquer où en est son instruction.

En effet, nous sommes au regret de vous signaler que, jusqu'à présent, nous n'avons jamais reçu de réponse de M. le Préfet de Région, malgré la demande explicite de vos services de communiquer avec nous.

Respectueusement

Richard HARDOUIN
Président

Bernard DONADIO
Secrétaire

Liste des pièces jointes :

- Lettre du CAN L2 à Mme Royal (31/03/2016)
- Réponse de Mme Royal au CAN L2 (20/04/2016)
- FI 30- La route solaire
- FI 30- Annexe : les propositions